



pour le développement
de l'éducation thérapeutique



2019

CATALOGUE DES FORMATIONS

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)

L'IPCEM PROPOSE PLUSIEURS TYPES DE FORMATIONS DES SOIGNANTS À L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

- ▶ **LES FORMATIONS VALIDANTES**
- ▶ **LES FORMATIONS DE SPÉCIALISATION**
- ▶ **ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL**

L'ensemble des programmes de formation présenté dans notre catalogue peut également être dispensé en "intra" Vous pouvez nous contacter pour toute information sur le devis et les modalités de mise en place de la formation dans votre institution.

SOMMAIRE

LES FORMATIONS VALIDANTES

Cycles à l'ETP consacrés à plusieurs maladies

- ▶ Formation validante à l'éducation thérapeutique du patient (présentiel et en e-learning) 03
- ▶ Formation "Coordonner un programme d'ETP" (présentiel et e-learning) 04
- ▶ Sensibilisation / Initiation à l'ETP 05

Cycles à l'ETP spécifiques à une maladie

- ▶ Le patient atteint d'épilepsie 06
- ▶ Le patient atteint de diabète 07
- ▶ Le patient atteint de broncho pneumopathie chronique obstructive / insuffisance respiratoire chronique BPCO / IRC 08
- ▶ L'enfant atteint d'une maladie chronique (diabète, asthme, mucoviscidose, obésité...) 09
- ▶ L'ETP en addictologie **Nouvelle formation** 10

L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT POLYPATHOLOGIQUE **Nouvelle formation** 11

LES FORMATIONS DE SPÉCIALISATION

- ▶ Éducation thérapeutique des patients faiblement alphabétisés et introduction au concept de littératie en santé **Nouvelle formation** 12
- ▶ Éducation thérapeutique du patient adolescent en transition vers les soins adultes **Nouvelle formation** 13
- ▶ Se former aux outils éducatifs IPCEM : le Variator®, l'Activator®, le 7 actions® et le Photoexpression® 14
- ▶ Questions de recherche - questions de pratique :
Qu'apportent les neurosciences et la psychologie cognitive à l'ETP ? **Nouvelle formation** 15
- ▶ L'ETP précédant la sortie du patient, un nouveau format de l'ETP ? **Nouvelle formation** 16

ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL

- ▶ Formation-conseil méthodologie et consultance en éducation thérapeutique 17
- ▶ Formation / supervision des activités d'ETP sur le terrain professionnel 18

LA JOURNÉE DE L'IPCEM 19

ET AUSSI : 19

- ▶ Le patient atteint d'asthme
- ▶ Le patient atteint de maladies cardiovasculaires et/ou sous traitement anticoagulant
- ▶ Le patient atteint de surpoids - obésité
- ▶ Le patient en oncologie
- ▶ Utiliser les cartes conceptuelles dans l'éducation thérapeutique
- ▶ La place du patient-expert dans les interventions en santé
- ▶ Mobiliser les compétences d'adaptation à maladie des patients
- ▶ Réaliser l'éducation thérapeutique des aidants
- ▶ Réaliser une évaluation de programme d'ETP (annuelle et quadriennale)
- ▶ Questionner le patient autrement : techniques d'entretien éducatif
- ▶ Se former aux entretiens pharmaceutiques (AVK et AOD) en officine

MODALITÉS ADMINISTRATIVES POUR LES CYCLES DE FORMATION 20

INSCRIPTION 21

CONTACTS 23

LES FORMATIONS VALIDANTES

Cycles à l'ETP consacrés à plusieurs maladies

FORMATION VALIDANTE À L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

(formation en présentiel et en e-learning)

Cette formation validante aux 40 heures réglementaires, propose en alternance des séances en présentiel (basées sur des mises en situations) et un module d'e-learning (couvrant l'ensemble des contenus de la démarche d'éducation thérapeutique). Cette formation est adaptée autant aux personnels hospitaliers qu'aux professionnels exerçant en ville et sur le territoire en santé.

SESSION 1

2 jours de formation en présentiel

“Les fondements de l'éducation thérapeutique du patient”

Le but général de cette session est de permettre aux participants d'identifier les principes sur lesquels repose l'éducation thérapeutique du patient qu'elles que soient les conditions d'exercice. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Adapter** la démarche d'éducation thérapeutique aux conditions d'exercice des participants
- ▶ **Réaliser** un diagnostic éducatif
- ▶ **Définir** les compétences et objectifs pédagogiques pour le patient
- ▶ **Utiliser** des stratégies pédagogiques pour l'acquisition de compétences par le patient

SESSION 2

12 heures en e-learning

“La démarche pédagogique d'éducation thérapeutique du patient”

Elle permet de prendre connaissance et de s'approprier l'ensemble de la démarche d'éducation thérapeutique. Des exemples, des témoignages ainsi que des activités illustrent les conditions d'application dans des structures de soins ou en ville et sur le territoire en santé (en particulier en pharmacie d'officine, en maison de santé pluridisciplinaire...). Des liens entre les sessions en présentiel et la session 2 sont établis par les animateurs IPCEM. À la fin de la session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Décrire** les principes de la démarche d'éducation thérapeutique
- ▶ **Expliquer** l'importance pédagogique du diagnostic éducatif, du contrat d'éducation
- ▶ **Sélectionner** pour différentes compétences du patient et objectifs pédagogiques les techniques ou outils pédagogiques adaptés au contexte d'exercice
- ▶ **Argumenter** l'intérêt de l'évaluation pédagogique dans le soutien à l'apprentissage du patient
- ▶ **Concevoir** des outils d'évaluation, des documents portant trace de l'éducation thérapeutique
- ▶ **Planifier** un programme d'éducation thérapeutique
- ▶ **Planifier** un programme en fonction des compétences et du contexte d'exercice

SESSION 3

2 jours de formation en présentiel

“Évaluation et organisation de l'éducation thérapeutique du patient”

Le but général de ce forum est de mettre l'accent sur le soutien de l'apprentissage du patient par des techniques pédagogiques et par l'évaluation pédagogique de ses compétences du patient et son suivi éducatif. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Concevoir** des stratégies pédagogiques faisant appel à des supports et remis patient
- ▶ **Concevoir** des outils d'évaluation pédagogique de la compétence du patient
- ▶ **Planifier** l'acquisition de compétences en tenant compte du contexte d'exercice et des ressources pédagogiques
- ▶ **Convier** le patient, son entourage à participer à des séances d'éducation thérapeutique

2019

2 JOURS + E-LEARNING + 2 JOURS = 1 755 €

PARIS 1

PARIS 2

PARIS 3

PARIS 4

SESSION 1 ▶ 21 - 22 janvier

S. 1 ▶ 18 - 19 avril

S. 1 ▶ 19 - 20 sept.

S. 1 ▶ 18 - 19 nov.

SESSION 2 ▶ Selon convenance

S. 2 ▶ Selon convenance

S. 2 ▶ Selon convenance

S. 2 ▶ Selon convenance

SESSION 3 ▶ 21 - 22 mars

S. 3 ▶ 3 - 4 juin

S. 3 ▶ 5 - 6 déc.

S. 3 ▶ 16 - 17 déc. 2020

LES FORMATIONS VALIDANTES

Cycles à l'ETP consacrés à plusieurs maladies

FORMATION "COORDONNER UN PROGRAMME D'ETP"

(formation en présentiel et en e-learning)

Le décret du 14 janvier 2015 rend obligatoire la formation spécifique des coordonnateurs de programmes d'éducation thérapeutique. De fait, la coordination d'un programme d'ETP nécessite de maîtriser un ensemble de compétences tant managériales que pédagogiques. Ce sont ces compétences que l'IPCEM se propose, à travers cette formation innovante, de faire acquérir aux coordonnateurs actuels et futurs de programmes d'ETP.

SESSION 1

2 jours de formation en présentiel

"Analyser le contexte et concevoir une démarche d'éducation thérapeutique du patient et mobiliser l'équipe pluridisciplinaire"

À la fin du Forum A, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Analyser** le contexte environnemental et institutionnel dans lequel s'inscrit le programme d'ETP (le territoire, les réseaux, les associations de patients)
- ▶ **Coordonner** le parcours d'ETP dans le cadre des parcours de soins des patients
- ▶ **Gérer** l'équipe éducative. Conduire une supervision formative des activités d'ETP. Animer une réunion d'équipe pluridisciplinaire
- ▶ **Identifier** les critères de qualité d'une équipe qui fonctionne

SESSION 2

12 heures en e-learning

"Fondements et conception d'une démarche pédagogique d'éducation thérapeutique du patient"

Elle permet aux participants, selon leur formation antérieure, d'actualiser de prendre connaissances et de s'appropriier l'ensemble de la démarche d'éducation thérapeutique. Des exemples, des témoignages ainsi que des activités illustrent les conditions d'application de l'ETP. Des liens entre les sessions en présentiel sur la coordination des activités d'ETP et la session e-learning sont établis par les formateurs IPCEM. À la fin de cette session les participants doivent être capables de :

- ▶ **Décrire** les principes de la démarche d'éducation thérapeutique
- ▶ **Expliquer** l'importance pédagogique du diagnostic éducatif et du contrat d'éducation
- ▶ **Sélectionner**, pour différentes compétences du patient et objectifs pédagogiques, les techniques ou outils pédagogiques adaptés au contexte d'exercice
- ▶ **Argumenter** l'intérêt de l'évaluation pédagogique dans le soutien à l'apprentissage du patient
- ▶ **Concevoir** des outils d'évaluation et des documents portant trace de l'éducation thérapeutique
- ▶ **Planifier** un programme d'éducation thérapeutique en fonction des compétences et du contexte d'exercice

SESSION 3

2 jours de formation en présentiel

"Evaluer et faire évoluer la démarche et les pratiques d'éducation thérapeutique du patient"

Elle met l'accent sur le soutien de l'apprentissage du patient par des techniques pédagogiques adaptées aux conditions d'exercice en ville et par l'évaluation pédagogique, par le patient, de ses compétences et de son suivi éducatif. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Coordonner** la production/ l'utilisation d'outils pédagogiques
- ▶ **Coordonner** les auto-évaluations annuelles et évaluations quadriennales des programmes d'ETP
- ▶ **Produire** un rapport d'activités de l'ETP
- ▶ **Prendre des décisions** pédagogiques pour faire évoluer la démarche et les pratiques d'ETP
- ▶ **Concevoir** un outil de pilotage des activités d'éducation thérapeutique du patient
- ▶ **Communiquer** en interne et en externe sur un programme d'ETP

2019

2 JOURS + E-LEARNING + 2 JOURS = 2 000 €

PARIS 1

PARIS 2

PARIS 2

SESSION 1 ▶ 28 - 29 janvier
SESSION 2 ▶ selon convenance
SESSION 2 ▶ 28 - 29 mars

SESSION 1 ▶ 26 - 27 octobre
SESSION 2 ▶ selon convenance
SESSION 2 ▶ 12 - 13 novembre

SESSION 1 ▶ 24 - 25 octobre
SESSION 2 ▶ selon convenance
SESSION 2 ▶ 12 - 13 décembre

LES FORMATIONS VALIDANTES

Cycles à l'ETP consacrés à plusieurs maladies

“SENSIBILISATION / INITIATION À L'ETP”

2 jours de sensibilisation / Initiation pour les tous les professionnels de santé qui souhaitent découvrir l'ETP tout en se préparant à la formation validante.

PUBLIC

Toutes les professions de santé (au sein ou hors de l'hôpital, auprès d'enfants ou d'adultes) peuvent participer à cette formation : médecins, infirmiers, diététiciens, puéricultrices, kinésithérapeutes, pharmaciens, psychologues...

PROGRAMME

À la fin de cette formation, les participants doivent être capables, individuellement et en groupe, de :

- ▶ **Exprimer** ses représentations sur les finalités et les valeurs de l'éducation thérapeutique
- ▶ **Définir** le concept de “centration” patient
- ▶ **Réaliser** un entretien à visée de diagnostic éducatif
- ▶ **Utiliser** des outils pédagogiques pour favoriser l'apprentissage du patient
- ▶ **Concevoir et Animer** une technique pédagogique permettant aux patients d'atteindre une compétence déterminée



2019

2 JOURS = 745 €

PARIS

SESSION ▶ 9 - 10 octobre

LES FORMATIONS VALIDANTES

Cycles à l'ETP spécifiques à une maladie

LE PATIENT ATTEINT D'ÉPILEPSIE

Cette nouvelle formation proposée par l'IPCEM, en collaboration avec la Ligue Française de lutte contre l'épilepsie, s'adresse à l'ensemble des personnels : médecins neurologues, infirmiers, psychologues... concernés par l'éducation de ces patients et de leur familles.

SESSION 1

2 jours de formation

“Les fondements de l'éducation thérapeutique du patient et les stratégies pédagogiques”

Elle permet aux participants d'identifier les principes sur lesquels repose l'éducation thérapeutique des patients atteints d'épilepsie(s) et d'évaluer ses potentialités psychologiques et d'apprentissage pour déterminer un programme d'éducation personnalisé.

À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Réaliser** un diagnostic éducatif
- ▶ **Identifier** les caractéristiques psychologiques des patients atteints d'épilepsie(s)
- ▶ **Établir** et négocier un contrat d'éducation thérapeutique avec les patients
- ▶ **Sélectionner** et mettre en œuvre les techniques pédagogiques collectives et individuelles en fonction du contrat d'éducation thérapeutique des patients
- ▶ **Concevoir** des supports écrits d'éducation thérapeutique du patient

SESSION 2

2 jours de formation

“Les stratégies pédagogiques”

Elle permet aux participants de mettre en œuvre le contrat d'éducation en fonction de leurs modes d'exercice.

À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Identifier** les principes favorisant l'apprentissage des compétences des patients
- ▶ **Sélectionner** et mettre en œuvre les techniques pédagogiques collectives et individuelles en fonction du contrat d'éducation thérapeutique du patient
- ▶ **Rédiger** le conducteur d'une séance d'éducation thérapeutique
- ▶ **Planifier** un programme en fonction des compétences et du contexte d'exercice

SESSION 3

2 jours de formation

“Évaluation et organisation de l'éducation thérapeutique du patient”

Elle met l'accent sur l'évaluation pédagogique d'un programme, le suivi éducatif des patients.

À la fin de cette session les participants doivent être capables de :

- ▶ **Concevoir** les outils d'évaluation du contrat d'éducation thérapeutique
- ▶ **Réaliser** un bilan de l'apprentissage des patients et de l'application de leurs acquis à la vie quotidienne
- ▶ **Identifier** et mettre en œuvre les modalités d'une éducation de suivi
- ▶ **Réaliser** un dossier d'éducation ou un compte-rendu éducatif pour le suivi des patients et l'implantation d'activités d'éducation thérapeutique
- ▶ **Identifier** des critères d'évaluation du processus et des résultats du programme d'ETP (auto-évaluation annuelle et évaluation quadriennale)

2019

2 JOURS + 2 JOURS + 2 JOURS = 745 € + 745 € + 745 € = 2 235 €

LYON

- SESSION 1 ▶ Voir dates sur site
- SESSION 2 ▶ Voir dates sur site
- SESSION 3 ▶ Voir dates sur site

LES FORMATIONS VALIDANTES

Cycles à l'ETP spécifiques à une maladie

LE PATIENT ATTEINT DE DIABÈTE

SESSION 1

3 jours de formation

“Les fondements de l'éducation thérapeutique du patient diabétique”

Elle permet aux participants d'évaluer les potentialités psychologiques et d'apprentissage du patient diabétique et de déterminer un programme d'éducation tenant compte des impératifs de la maladie et des besoins du patient. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Réaliser** un diagnostic éducatif
- ▶ **Identifier** les caractéristiques psychologiques d'un patient
- ▶ **Établir** et négocier un contrat d'éducation avec le patient

SESSION 2

2 jours de formation

“Les stratégies pédagogiques”

Elle permet aux participants d'organiser et de mettre en œuvre le contrat d'éducation thérapeutique. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Sélectionner** et mettre en œuvre les techniques pédagogiques collectives et individuelles en fonction du contrat d'éducation thérapeutique du patient
- ▶ **Concevoir** des supports écrits d'éducation thérapeutique du patient
- ▶ **Planifier** un programme en fonction des compétences et du contexte d'exercice

SESSION 3

2 jours de formation

“Évaluation et organisation du suivi éducatif du patient diabétique”

Elle met l'accent sur l'évaluation des acquis et des comportements réels du patient et sur l'organisation d'une formation continue. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Concevoir** les outils d'évaluation du contrat d'éducation thérapeutique
- ▶ **Réaliser** un bilan de l'apprentissage du patient et de l'application de ses acquis à sa vie quotidienne
- ▶ **Identifier** et mettre en œuvre les modalités d'une éducation de suivi
- ▶ **Réaliser** un dossier d'éducation ou un compte-rendu éducatif pour le suivi du patient
- ▶ **Identifier** des critères d'évaluation du processus et des résultats du programme d'ETP (auto-évaluation annuelle et évaluation quadriennale)

Les personnels soignants travaillant dans un service de diabétologie pédiatrique peuvent suivre le cycle de formation “L'enfant atteint d'une maladie chronique” (cf. page 9).

2019 3 JOURS + 2 JOURS + 2 JOURS = 995 € + 745 € + 745 € = 2 485 €

PARIS

- SESSION 1 ▶ 27 - 28 - 29 mai
- SESSION 2 ▶ 9 - 10 septembre
- SESSION 3 ▶ 4 - 5 novembre

LES FORMATIONS VALIDANTES

Cycles à l'ETP spécifiques à une maladie

LE PATIENT ATTEINT DE BPCO / IRC

(Broncho pneumopathie chronique obstructive / insuffisance respiratoire chronique)

Il s'agit d'une formation à caractère multidisciplinaire accueillant pneumologues, médecins généralistes, infirmier(e)s, kinésithérapeutes, psychologues de services de pneumologie et de centres de cure, prestataires de service d'appareillage médical...

SESSION 1

3 jours de formation

“Les fondements de l'éducation thérapeutique du patient atteint de BPCO / IRC”

Il permet aux participants d'identifier les principes sur lesquels repose l'éducation thérapeutique du patient et d'évaluer ses potentialités psychologiques et d'apprentissage pour déterminer un programme d'éducation. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Réaliser** un diagnostic éducatif
- ▶ **Identifier** les caractéristiques psychologiques d'un patient
- ▶ **Établir** et négocier un contrat d'éducation avec le patient

SESSION 2

2 jours de formation

“Les stratégies pédagogiques”

Il permet aux participants de mettre en œuvre le contrat d'éducation en fonction de leurs modes d'exercice. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Sélectionner** et mettre en œuvre les techniques pédagogiques collectives et individuelles en fonction du contrat d'éducation thérapeutique du patient
- ▶ **Concevoir** des supports écrits d'éducation thérapeutique du patient
- ▶ **Planifier** un programme en fonction des compétences et du contexte d'exercice

SESSION 3

2 jours de formation

“Évaluation et organisation de l'éducation thérapeutique du patient atteint de BPCO / IRC”

Il met l'accent sur l'évaluation, le suivi éducatif du patient et l'implantation d'unités d'éducation. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Concevoir** les outils d'évaluation du contrat d'éducation thérapeutique
- ▶ **Réaliser** un bilan de l'apprentissage du patient et de l'application de ses acquis à sa vie quotidienne
- ▶ **Identifier** et mettre en œuvre les modalités d'une éducation de suivi
- ▶ **Réaliser** un dossier d'éducation ou un compte-rendu éducatif pour le suivi du patient et l'implantation d'activités d'éducation thérapeutique
- ▶ **Identifier** des critères d'évaluation du processus et des résultats du programme d'ETP (auto-évaluation annuelle et évaluation quadriennale)

2019 3 JOURS + 2 JOURS + 2 JOURS = 995 € + 745 € + 745 € = 2 485 €

PARIS

SESSION 1 ▶ 17 - 18 - 19 juin
SESSION 2 ▶ 23 - 24 septembre
SESSION 3 ▶ 21 - 22 octobre

LES FORMATIONS VALIDANTES

Cycles à l'ETP spécifiques à une maladie

L'ENFANT ATTEINT D'UNE MALADIE CHRONIQUE

(diabète, asthme, mucoviscidose, obésité...)

Ce cycle s'adresse aux soignants de pédiatrie ou à ceux qui travaillent dans des établissements, des structures accueillant des enfants atteints de maladies chroniques (diabète, asthme, mucoviscidose, hémophilie, obésité...). L'éducation thérapeutique de l'enfant-patient présente des particularités liées à son développement psychoaffectif. Elle requiert des modes d'écoute et de communication attentifs et la maîtrise de techniques pédagogiques adaptées.

SESSION 1

3 jours de formation

“La rencontre avec l'enfant et le diagnostic éducatif”

Le but général de cette session est d'aider les participants à mieux aborder l'enfant seul ou en groupe, à observer et à comprendre ses réactions, à découvrir ses potentialités afin d'établir une relation éducative authentique et durable. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Discuter** et appréhender une démarche d'éducation thérapeutique
- ▶ **Réaliser** un diagnostic éducatif pour les parents et l'enfant en fonction de son évolution
- ▶ **Établir** et négocier un contrat d'éducation avec les parents et l'enfant

SESSION 2

2 jours de formation

“Les stratégies pédagogiques” (créer des moments privilégiés)

Le but de la session 2 est d'aider les participants à faciliter la communication et l'apprentissage de l'enfant par l'utilisation de supports pédagogiques. Le jeu est connu depuis longtemps comme un support de l'apprentissage. Ses qualités en font un outil fondamental dans la stratégie éducative de l'enfant atteint d'une maladie de longue durée. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Discuter** les principes à mettre en œuvre pour l'apprentissage de l'enfant
- ▶ **Élaborer** et utiliser les techniques d'apprentissage adaptées à l'enfant et à son âge
- ▶ **Concevoir** des supports écrits d'éducation thérapeutique du patient-enfant
- ▶ **Élaborer** un conducteur de séance d'ETP

SESSION 3

2 jours de formation

“Évaluation et organisation du suivi éducatif de l'enfant-patient”

Le but de la session 3 est de permettre aux participants d'aborder l'évaluation comme une stratégie d'aide à la gestion de l'autonomie de l'enfant, un moyen de mesure de ses acquis, une production d'informations sur la qualité de l'éducation réalisée. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Concevoir** les outils d'évaluation du contrat d'éducation thérapeutique de l'enfant
- ▶ **Réaliser** un bilan de l'apprentissage de l'enfant-patient et de l'application de ses acquis à sa vie quotidienne
- ▶ **Identifier** et mettre en œuvre les modalités d'une éducation de suivi
- ▶ **Réaliser** un dossier d'éducation ou un compte-rendu éducatif pour le suivi du patient-enfant et l'implantation d'activités d'éducation thérapeutique
- ▶ **Identifier** des critères d'évaluation du processus et des résultats du programme d'ETP (auto-évaluation annuelle et évaluation quadriennale)

2019

3 JOURS + 2 JOURS + 2 JOURS = 995 € + 745 € + 745 € = 2 485 €

PARIS

SESSION 1 ▶ 11 - 12 - 13 septembre

SESSION 2 ▶ 14 - 15 novembre

SESSION 3 ▶ 17 - 18 décembre

LES FORMATIONS VALIDANTES

Cycles à l'ETP spécifiques à une maladie

L'ETP EN ADDICTOLOGIE

(diabète, asthme, mucoviscidose, obésité...)

La démarche d'ETP peut renforcer les soins en addictologie, pour le bénéfice des patients et des équipes. Elle contribue à aider le patient à sortir de l'addiction, ou au moins, à vivre au mieux avec cette pathologie chronique.

SESSION 1

2 jours de formation

“Les fondements de l'éducation thérapeutique du patient diabétique”

Il permet aux participants d'évaluer les potentialités psychologiques et d'apprentissage de l'usager et de déterminer un programme d'éducation tenant compte des besoins. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Réaliser** un diagnostic éducatif
- ▶ **Identifier** les caractéristiques psychologiques d'un patient
- ▶ **Établir et négocier** un contrat d'éducation avec le patient

SESSION 2

2 jours de formation

“Les stratégies pédagogiques”

Il permet aux participants d'organiser et de mettre en œuvre le contrat d'éducation thérapeutique. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Sélectionner** et mettre en œuvre les techniques pédagogiques collectives et individuelles en fonction du contrat d'éducation thérapeutique
- ▶ **Concevoir** des supports écrits d'éducation thérapeutique
- ▶ **Planifier** un programme en fonction des compétences et du contexte d'exercice :

SESSION 3

2 jours de formation

“Évaluation et organisation du suivi éducatif de l'enfant-patient”

Il met l'accent sur l'évaluation des acquis et des comportements réels du patient et sur l'organisation d'une formation continue. À la fin de cette session, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Concevoir** les outils d'évaluation du contrat d'éducation thérapeutique
- ▶ **Réaliser** un bilan de l'apprentissage de l'usager et de l'application de ses acquis à sa vie quotidienne
- ▶ **Identifier** et mettre en œuvre les modalités d'une éducation de suivi
- ▶ **Réaliser** un dossier d'éducation ou un compte-rendu éducatif pour le suivi de l'usager
- ▶ **Identifier** des critères d'évaluation du processus et des résultats du programme d'ETP (auto-évaluation annuelle et évaluation quadriennale)

2019

3 JOURS + 2 JOURS + 2 JOURS = 995 € + 745 € + 745 € = 2 485 €

PARIS

SESSION 1 ▶ 18 - 19 - 20 mars

SESSION 2 ▶ 1 - 2 avril

SESSION 3 ▶ 13 - 14 mai

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT POLYPATHOLOGIQUE

Cycles à l'ETP spécifiques à une maladie

Dans un contexte où l'autonomie du patient face à ses pathologies et vis-à-vis du système de soins se conçoit comme une nécessité croissante, la polypathologie chronique est un défi. À partir d'un modèle didactique opératoire pour l'éducation thérapeutique des personnes atteintes de plusieurs pathologies chroniques, la formation IPCEM permettra d'adapter la démarche d'éducation thérapeutique aux particularités que rencontre le patient atteint de plusieurs maladies.

PUBLIC

Médecins spécialistes, infirmières, diététicienne(s)...

PROGRAMME

À la fin de cette formation, les participants doivent être capables, individuellement et en groupe, de :

- ▶ **Concevoir** un diagnostic éducatif tenant compte de la polypathologie ainsi que des relations possibles entre les différentes pathologies
- ▶ **Identifier**, dans l'ensemble des apprentissages que le patient doit réaliser, les priorités éducatives à privilégier en fonction des différentes pathologies et de leur interaction
- ▶ **Réaliser** un programme correspondant à des séances d'éducation individuelle et collective
- ▶ **Déterminer** les critères d'évaluation pédagogique témoignant chez le patient d'une "gestion intégrée" des différentes pathologies



2019

3 JOURS = 995 €

PARIS ▶ 2 - 3 - 4 octobre

LES FORMATIONS DE SPÉCIALISATION

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DES PATIENTS FAIBLEMENT ALPHABÉTISÉS ET INTRODUCTION AU CONCEPT DE LITTÉRATIE EN SANTÉ

Considéré comme un déterminant d'inégalité d'accès aux soins, la Littératie en Santé (LS) correspond aux "caractéristiques personnelles et aux ressources sociales nécessaires aux individus et aux communautés afin d'accéder, comprendre, évaluer et utiliser l'information et les services pour prendre des décisions en santé" (OMS, 2015). En cas de maladie chronique, un faible niveau de LS est associé à une moins bonne connaissance de la maladie et à une moindre maîtrise des compétences permettant l'autogestion de cette dernière et le suivi des traitements. Alors que l'ETP pourrait être considérée comme une réponse aux besoins particuliers de ces patients, un faible niveau de LS constitue un obstacle majeur à son accessibilité. Ce constat est d'autant plus prégnant chez les patients faiblement ou non alphabétisés, qui appartiennent aux catégories sociales les plus touchées par les maladies chroniques et leurs complications.

PUBLIC

Médecins, cadres de santé, infirmières, psychologues, diététicien(ne)s, etc.

PROGRAMME

À la fin de cette formation, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Définir les notions suivantes** : littératie, illettrisme, analphabétisme, français langue étrangère (FLE), littératie en santé
- ▶ **Identifier** les liens entre littératie, littératie en santé et ETP.
- ▶ **Expliquer** la prévalence des niveaux de littératie et littératie en santé ainsi que leur impact sur l'état de santé des personnes.
- ▶ **Identifier** les compétences communes à la littératie en santé et à l'ETP.
- ▶ **Repérer** les personnes ayant un faible niveau de littératie ou de compétences en littératie lors du diagnostic éducatif.

Dans le cadre d'une séance commune à tous les patients, déterminer les principes garantissant l'accès (faciliter l'entrée dans le programme et le suivi) aux patients ayant de faibles compétences en littératie.

- ▶ **Identifier** les compétences communes à la littératie en santé et à l'ETP.



LES FORMATIONS DE SPÉCIALISATION

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT ADOLESCENT EN TRANSITION VERS LES SOINS ADULTES

Devenu adulte, le jeune patient devient en partie responsable de sa maladie et de son traitement. Il est aussi amené à quitter les services pédiatriques pour rejoindre les soins adultes. Les changements sont importants et nécessitent d'être accompagnés par les soignants pour aider le jeune patient à traverser au mieux cette période dite de transition. Cette période de transition pédiatrie-médecine adulte coïncide en effet avec un moment de vulnérabilité accrue pour le jeune patient, pouvant se traduire par le développement de complications psychologiques ou l'adoption de comportements de non-adhésion thérapeutique (ne pas se présenter aux rendez-vous de suivi, ne pas effectuer les contrôles médicaux nécessaires, oublier ou refuser de suivre un traitement prescrit...) Il est aussi attendu du jeune patient qu'il soit de plus en plus autonome dans la gestion de sa maladie et de son traitement. C'est pourquoi l'éducation thérapeutique du patient est au cœur du processus de transition

PUBLIC

Médecins, cadres de santé, infirmières, psychologues, diététicien(nne)s, etc.

PROGRAMME

À la fin de cette formation, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Comprendre** les transformations développementales de l'adolescent
- ▶ **Définir** la transition de la pédiatrie vers la médecine adulte, et identifier les facteurs sur lesquels agir pour l'optimiser
- ▶ **Analyser** les différents modes d'organisation de la transition pour favoriser l'autonomisation du jeune patient.
- ▶ **Évaluer** les besoins d'apprentissage du jeune patient pour la transition vers les soins adultes
- ▶ **Élaborer** une liste de compétences spécifiques à la période de transition
- ▶ **Concevoir** et animer un atelier permettant aux jeunes patients d'atteindre une compétence déterminée.
- ▶ **Conduire** un entretien d'information et de planification de la transition avec l'adolescent et ses parents.



LES FORMATIONS DE SPÉCIALISATION

SE FORMER AUX OUTILS ÉDUCATIFS IPCEM : le Variator[®], l'Activator[®], le 7 Actions[®], la Règl'AVK[®] et le Photoexpression[®]

L'utilisation d'outils pédagogiques permet de renforcer l'apprentissage du patient et aide le soignant à favoriser l'expression par le patient de ses représentations de la maladie et des traitements.

Cette formation de courte durée (une demi-journée) permet aux soignants de s'approprier dans un esprit pédagogique deux outils élaborés par l'IPCEM : le Variator[®] et l'Activator[®]. L'IPCEM leur offre également de repartir avec un exemplaire de l'un de ces outils ainsi qu'une fiche d'auto-évaluation.

Le Variator[®]

Cet outil permet au patient d'identifier les facteurs qui selon lui influent sur son état de santé, de réaliser l'importance qu'il accorde à chaque facteur et de discuter avec le soignant des facteurs sur lesquels il pense pouvoir agir pour améliorer ou maintenir son état de santé.

L'Activator[®]

Cet outil permet au patient, avec l'aide du soignant, d'identifier les avantages et les freins qu'il entrevoit à la pratique d'une activité physique ainsi que de concevoir une stratégie permettant de débiter, reprendre ou maintenir une activité physique. Ce dialogue relève de la compétence de l'éducateur à faire évoquer par le patient les raisons à l'origine de ses choix, celles qui relèvent de sa propre action ou qui dépendent d'autres personnes ou conditions.

Le 7 Actions[®]

Cet outil permet au patient à choisir des actions à entreprendre suivant une situation donnée. Il leur permet avec l'aide du soignant à s'entraîner à prendre des décisions efficaces.

La Règl'AVK[®]

Cet outil permet au patient sous AVK et AOD d'apprendre à gérer son traitement avec l'aide du soignant. Il est utilisé dans le cadre d'une relation éducative entre le patient et le soignant. Il répond aux compétences suivantes : s'expliquer ce qu'est l'INR, associer une valeur d'INR à une consistance de sang, associer une valeur d'INR à un risque et identifier et discuter la conduite à tenir en fonction de la valeur d'INR avec un soignant.

Le photoexpression[®]

Cet outil permet aux patients, dans un premier temps, d'exprimer leurs ressentis, leurs émotions au moyen d'une photo qu'ils choisissent. Dans un second temps, il s'agit de dépasser cette médiation par la photo pour favoriser une expression libre du patient sous forme d'un dialogue, d'un récit supporté par l'animation du soignant-éducateur

PUBLIC

Pour les professionnels de santé intégrés dans l'ETP

PROGRAMME (UNE DEMI-JOURNÉE DE 14H À 17H)

Sous la supervision d'un formateur de l'IPCEM et au moyen de mises en situation, de discussions entre pairs, les participants doivent être capables de :

- ▶ **Découvrir** les outils et leurs objectifs
- ▶ **Manipuler** les outils et tester les outils en s'entraînant pour mieux en comprendre les principes pédagogiques
- ▶ **Discuter** de l'utilisation des outils dans leur pratique d'ETP

QUESTIONS DE RECHERCHE - QUESTIONS DE PRATIQUE

QU'APPORTENT LES NEUROSCIENCES ET LA PSYCHOLOGIE COGNITIVE À L'ETP ?

Les progrès en neurosciences et dans le domaine de la psychologie cognitive viennent aujourd'hui confirmer certaines pratiques pédagogiques. Ces données sont encore peu exploitées dans le domaine de l'éducation thérapeutique mais sont pourtant accessible et nous permettent par exemple de mieux comprendre des concepts comme l'apprentissage, la motivation des apprenants ou la réflexivité (ou la métacognition). L'objet de cette journée est de montrer l'importance de ces apports pour les pratiques en ETP mais aussi de tracer à l'aide d'exemples une éventail prospectif (naturellement non exhaustif) des possibilités d'application et de transposition possible dans différents contextes d'exercice.

PUBLIC

Pour les professionnels de santé intégrés dans l'ETP

PROGRAMME

Nous vous invitons à réfléchir ensemble sur cette thématique innovante, sur base de l'intervention d'un chercheur spécialiste du sujet, et à produire des solutions adaptées à vos conditions d'exercice.

- ▶ 10h00 - 11h30 : Conférence introductive (par l'intervenant) et mise en commun des connaissances
- ▶ 11h30 - 12h30 : Questionnement de groupe sur les applications possibles dans la pratique
Proposition de 4 projets de transfert d'application sur le terrain professionnel
(ces projets peuvent concerner : un outil, l'attitude/posture éducative, les savoir-faire, la stratégie d'implantation, etc.)
- ▶ 12h30 - 13h30 : Déjeuner
- ▶ 13h30 - 16h00 : Ateliers en groupe : Production, entraînement, simulation...par rapport aux 4 projets transfert d'application choisis
- ▶ 16h00 - 17h00 : Questions de recherche et questions de pratique : synthèse des productions et pistes futures.



QUESTIONS DE RECHERCHE - QUESTIONS DE PRATIQUE

L'ETP PRÉCÉDANT LA SORTIE DU PATIENT, UN NOUVEAU FORMAT DE L'ETP ?

La réduction des durées d'hospitalisation est devenue impérative pour tous les établissements de soins. Mais pour des motifs d'efficacité et aussi d'ordre éthique, on considère aujourd'hui que le renvoi du patient à son domicile ne peut plus se concevoir sans une éducation. L'ETP précédant la sortie du patient, ou ETP sh, a précisément pour but de former le patient dans un temps très court (30 min à 1h) à des compétences d'auto-soins comme, par exemple : réfection de pansement, utilisation d'appareils de soin ou de surveillance, initialisation de traitements complexes. Il s'agit d'un format authentique d'ETP concernant aussi bien des pathologies aiguës que chroniques. Il nécessite une pédagogie d'équipe très réfléchie, prenant appui sur des supports spécifiques, avec, obligatoirement, un suivi par différents médias, y compris électroniques.

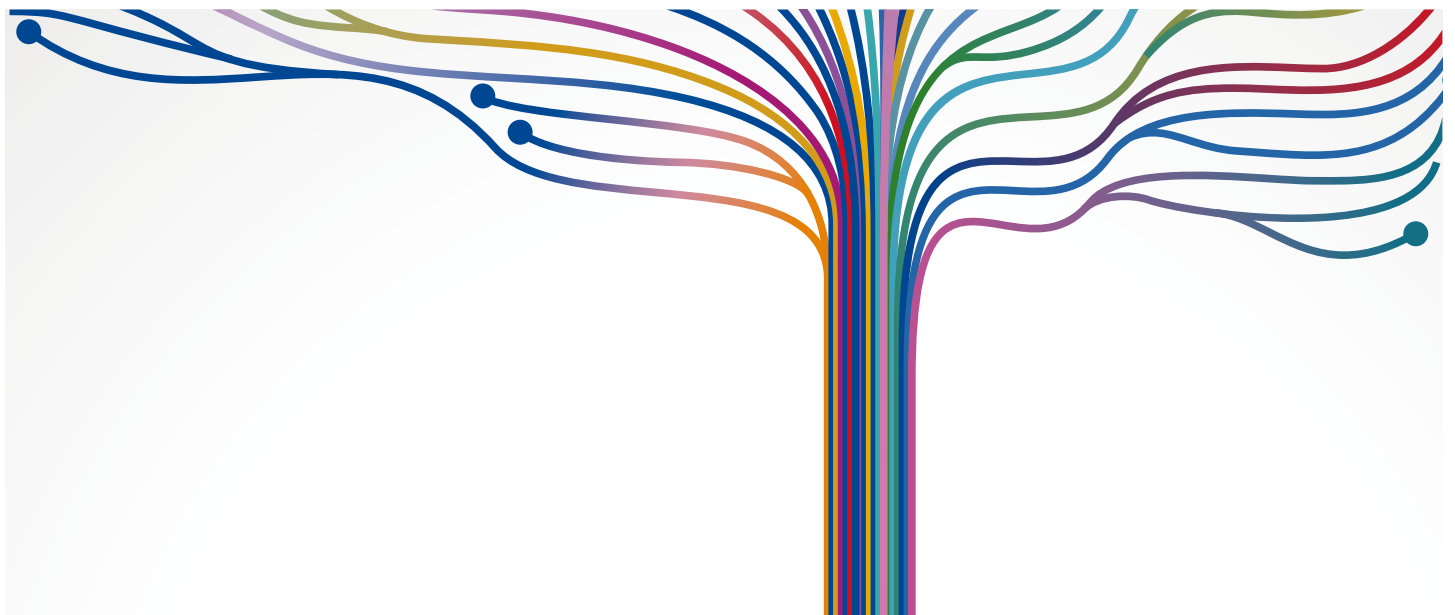
PUBLIC

Pour les professionnels de santé intégrés dans l'ETP

PROGRAMME

Nous vous invitons à réfléchir ensemble sur cette thématique innovante, sur base de l'intervention d'un chercheur spécialiste du sujet, et à produire des solutions adaptées à vos conditions d'exercice.

- ▶ 10h00 - 11h30 : Conférence introductive (par l'intervenant) et mise en commun des connaissances
- ▶ 11h30 - 12h30 : Questionnement de groupe sur les applications possibles dans la pratique
Proposition de 4 projets de transfert d'application sur le terrain professionnel
(ces projets peuvent concerner : un outil, l'attitude/posture éducative, les savoir-faire, la stratégie d'implantation, etc.)
- ▶ 12h30 - 13h30 : Déjeuner
- ▶ 13h30 - 16h00 : Ateliers en groupe : Production, entraînement, simulation... par rapport aux 4 projets transfert d'application choisis
- ▶ 16h00 - 17h00 : Questions de recherche et questions de pratique : synthèse des productions et pistes futures.



ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL

FORMATION-CONSEIL MÉTHODOLOGIE ET CONSULTANCE EN ETP

Cette formation a pour objectif d'aider les professionnels de santé à mettre en application et développer l'éducation thérapeutique sur leur terrain professionnel. L'IPCEM les accompagne dans la mise en œuvre de leurs compétences en éducation thérapeutique sur les lieux mêmes de soins et d'éducation.

PROGRAMME

Il s'agit de :

- ▶ **Observer** les pratiques éducatives
- ▶ **Organiser** des séances de travail portant sur l'amélioration d'outils et de supports d'éducation ainsi que sur leur utilisation auprès du patient
- ▶ **Co-animer** une séance collective en tutorat et utiliser des techniques pédagogiques...

Cette intervention sur site s'articule autour de trois temps :

- ▶ **Analyser** les pratiques ainsi que les dispositifs d'éducation thérapeutique et définir avec l'équipe soignante des objectifs de travail
- ▶ **Mettre en œuvre** avec l'équipe soignante ou le soignant les objectifs fixés
- ▶ **Proposer** des réajustements en équipe et /ou avec le soignant pour l'amélioration des pratiques ou du dispositif d'éducation thérapeutique

Les objectifs pour l'équipe soignante peuvent être, par exemple :

- ▶ **Introduire** une nouvelle technique, un nouveau dispositif d'éducation thérapeutique
- ▶ **Faire évoluer** un nouveau dispositif d'éducation thérapeutique
- ▶ **Mener** une consultation d'éducation
- ▶ **Réaliser** un entretien à visée de diagnostic éducatif
- ▶ **Animer** une séance d'éducation individuelle ou collective
- ▶ **Concevoir** et utiliser un outil ou un support pédagogique ou d'évaluation
- ▶ **Concevoir** et intégrer dans le service de soins les outils permettant de rendre compte des évolutions / des résultats des pratiques éducatives et de l'activité d'éducation thérapeutique

PUBLIC

L'IPCEM intervient auprès d'équipes soignantes ayant déjà suivi des formations à l'éducation thérapeutique. Il s'engage à respecter les conditions déontologiques, éthiques et de travail de l'établissement d'accueil.

DATES - LIEUX - TARIFS

Devis sur demande. Proposition personnalisée mentionnant les objectifs de l'intervention et la durée (ne pouvant être inférieure à 2 jours).

ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL

FORMATION SUPERVISION DES ACTIVITÉS D'ETP SUR LE TERRAIN PROFESSIONNEL

L'ouverture de programmes d'éducation thérapeutique du patient dans les établissements et structures de soins, à l'hôpital en ville et sur le territoire confronte les équipes de coordination et les différents acteurs de ces programmes à des problèmes méthodologiques concernant l'implantation, l'organisation et l'auto-évaluation de ces programmes. L'IPCEM, qui a joué un rôle pionnier dans la conceptualisation de l'éducation thérapeutique, met à la disposition des équipes d'éducation un savoir-faire méthodologique adapté à leurs besoins sous forme de supervision et de consultance méthodologique.

PROGRAMME

Cette intervention de l'IPCEM consiste à proposer une réponse à un problème méthodologique spécifique (modélisation, mise en place de dispositifs et procédures d'éducation, conceptions de supports, développement d'études...). Le conseil méthodologique fait appel à une ingénierie en trois temps.

► Analyse de la demande

Un expert de l'IPCEM se rend auprès de l'établissement ou de l'équipe d'éducation pour définir les objectifs de la consultance (cette étape fait l'objet d'un devis spécifique). Une lettre de cadrage est proposée, qui établit les objectifs, le délai d'intervention et le devis global.

► Conception et réalisation

C'est un travail de conception et de réalisation mené par l'IPCEM. Puis, une prise de contact avec le demandeur est instantanée pour ajuster le travail.

► Présentation et ajustement

Présentation du travail par l'expert de l'IPCEM auprès du demandeur avec réajustements possibles.

Cette consultance peut porter sur une aide méthodologique pour l'évaluation du programme d'éducation thérapeutique (auto-évaluation annuelle et quadriennale), sur l'implantation d'un programme d'éducation thérapeutique quelque soient les conditions d'exercice.

PUBLIC

L'IPCEM intervient auprès de personnes ayant déjà suivi des formations à l'éducation thérapeutique. La consultance permet l'accompagnement d'équipes dans toutes les dimensions de la programmation de l'ETP : mise en œuvre, auto-évaluation annuelle et évaluation quadriennale du programme.

DATES - LIEUX - TARIFS

Selon devis : pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec l'IPCEM.

LA JOURNÉE DE L'IPCEM

PROCHAINE JOURNÉE IPCEM JEUDI 28 NOVEMBRE 2019 "30 ANNÉES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ETP !"

L'IPCEM organise un colloque scientifique sur un thème de recherche dans le domaine de l'éducation thérapeutique du patient. Ces communications sont mises en ligne sur le site de l'IPCEM : www.ipcem.org.

Les thèmes des dernières journées de l'IPCEM ont été les suivants :

- ▶ **2017** : "L'éducation thérapeutique HORS programmes"
- ▶ **2015** : "Pluripathologie : quelle éducation thérapeutique pour le patient ?"
- ▶ **2013** : "L'accessibilité de l'ETP : un nouveau défi ?"
- ▶ **2010** : "Complexité, incertitude, urgence en éducation thérapeutique".
- ▶ **2008** : "Innovations et créativité en éducation thérapeutique".
- ▶ **2006** : "L'éducation thérapeutique en activité libérale".
- ▶ **2004** : "L'éducation thérapeutique nutritionnelle".
- ▶ **2003** : "L'évaluation de l'éducation thérapeutique du patient".
- ▶ **2002** : "La reconnaissance de l'activité d'éducation thérapeutique".
- ▶ **2001** : "L'éducation hors les murs".
- ▶ **2000** : "Projet thérapeutique du soignant, projet de vie du patient, quelle rencontre possible ?"

ET AUSSI

Depuis sa création, l'IPCEM a contribué à la conception et mise en oeuvre de formations à l'ETP dans différentes spécialités médicales ou diverses thématiques. Celles-ci peuvent être demandées sur simple contact à l'adresse suivante :

info@ipcem.org ou **01 43 14 74 60**

- ▶ Le patient atteint de maladies cardiovasculaires et/ou sous traitement anticoagulant
- ▶ Le patient atteint de surpoids-obésité
- ▶ Le patient en oncologie
- ▶ Le patient atteint d'asthme
- ▶ La place du patient-expert dans les interventions en santé
- ▶ Mobiliser les compétences d'adaptation à maladie des patients
- ▶ Réaliser l'éducation thérapeutique des aidants
- ▶ Réaliser une évaluation de programme d'ETP (annuelle et quadriennale)
- ▶ Questionner le patient autrement : techniques d'entretien éducatif.
- ▶ Se former aux entretiens pharmaceutiques (AVK et AOD) en officine

MODALITÉS

MODALITÉS ADMINISTRATIVES POUR LES CYCLES DE FORMATION

INSCRIPTION

- ▶ **L'inscription** se fait sur notre site Internet www.ipcem.org ou par écrit, à l'aide du bulletin prévu ou de sa photocopie. Elle est nominative et individuelle.
- ▶ **Dès réception** du bulletin d'inscription complété, l'IPCEM adresse une lettre de confirmation d'inscription.
- ▶ **Pour que l'inscription** soit définitive, la convention de formation doit être retournée à l'IPCEM signée par le commanditaire, 15 jours avant le début de la formation.
- ▶ **Une convocation** est adressée au service de formation continue 2 mois avant le début de chaque formation, accompagnée du règlement intérieur.

VALIDATION DE LA FORMATION

Le certificat de l'IPCEM (Certificat de Formation Méthodologique à la démarche de l'Éducation Thérapeutique du Patient) s'obtient après :

- ▶ **la présence** à tous les forums d'un cycle de formation,
- ▶ **la participation** à différentes activités selon la formation et les ressources pédagogiques,
- ▶ **la remise** et la validation d'un rapport écrit,
- ▶ **le paiement** de la totalité des frais de participation.

Les formations à thème ne donnent pas accès au certificat de l'IPCEM.

SUIVI DES PARTICIPANTS

- ▶ Une attestation de présence est remise à la fin de chaque forum aux participants.
- ▶ L'équipe pédagogique de l'IPCEM reste à la disposition des participants pour les aider dans la préparation de leur rapport écrit.
- ▶ Suivi des formations IPCEM par courriel.

CONDITIONS TARIFAIRES

- ▶ Les tarifs comprennent :
- ▶ les frais pédagogiques

L'IPCEM EST EXONÉRÉ DE LA TVA

- ▶ Une facture est adressée à l'issue de chaque forum.

ANNULATION – REPORT

Toute inscription non annulée au plus tard dix jours avant la date prévue de la formation restera due et sera facturée au prix convenu. Par ailleurs, en cas d'absence du participant pour raison médicale non justifiée par un certificat médical, ou pour raison professionnelle majeure non communiquée à l'IPCEM par écrit au moins 48 heures avant le début de l'une des actions de formation, la totalité des sommes prévues restera due.

Enfin, en cas d'impossibilité d'assurer une formation, pour quelque raison que ce soit, l'IPCEM se réserve le droit de l'annuler ou d'en modifier les dates prévues, sans être tenu à aucune indemnité compensatoire. L'IPCEM, dans ce cas, informera les personnes inscrites dans un délai raisonnable.

INSCRIPTION

BULLETIN D'INSCRIPTION

COORDONNÉES PERSONNELLES

Je désire participer à la formation suivante :

qui débute le : à :

Mme. Mlle. M.

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance : à :

Profession : Tél. personnel :

E-mail personnel :

Adresse personnelle :

Code postal : Ville :

Nationalité :

ORGANISME PAYEUR :

Formation continue de l'établissement

Association (précisez) :

Autres (précisez) :

INSCRIPTION

BULLETIN D'INSCRIPTION

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Institution :

Service :

Tél. professionnel : Fax :

E-mail professionnel :

Chef de service : Cadre du service :

Adresse :

Code postal : Ville :

Signature du participant

Signature et cachet de l'organisme payeur

À retourner, dûment rempli recto verso, sous enveloppe, à l'adresse suivante :

IPCEM
8/14 Passage Sainte Anne Popincourt
75011 Paris

Toute inscription d'un stagiaire participant à une formation implique son acceptation du règlement intérieur de l'IPCEM.

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet de la région Ile-de-France : 11 75 48150 75

Les renseignements fournis font l'objet d'un traitement informatique dont la déclaration est enregistrée à la C.N.I.L. conformément à la loi du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

N'hésitez pas à contacter l'IPCEM pour toute demande de formation spécifique qui ne serait pas mentionnée dans ce catalogue.



IPCEM

8/14 passage Sainte Anne Popincourt
75011 Paris

Tél : 01 43 14 74 60

Fax : 01 43 14 74 69

E-mail : info@ipcem.org

www.ipcem.org